



**Fondo Asilo, Migrazione e Integrazione (FAMI) 2014-2020**  
Obiettivo Specifico 3.Rimpatrio - Obiettivo Nazionale ON 2 - Misure di rimpatrio  
PROG. 2671 CUP I54E19000020007

**Avis n. 2 - Date de publication 15/05/2019**  
**APPEL DE PROPOSITIONS POUR LES DEMANDES DE PERSONNES PHYSIQUES,**  
**ASSOCIATIONS, ONG**  
**"Agent de réintégration local (partenaire local)"**

**Le G.U.S. en tant qu'organe directeur du projet "Back to the Future 2", il sélectionne des collaborateurs ou des entités opérant dans des pays tiers au regard de l'Union européenne qui seront chargés du suivi des plans de réintégration (PIR) des demandeurs du retour volontaire assisté, à mettre en œuvre dans des pays tiers et d'Italie.**

Les critères et paramètres d'identification de la position et de la sélection sont énumérés ci-dessous:

**Sujet de la collaboration**

recherche d'opportunités d'entrée dans le pays tiers sur la base du PIR approuvé, gestion de l'achat de biens et services, contrôle périodique de l'avancement du projet de réintégration et préparation d'un rapport final.

**Lieu de travail**

l'activité doit être exercée dans l'un des pays n'appartenant pas à l'Union européenne.

**Période de travail**

la collaboration aura une durée de six mois pour chaque PIR/demande de retour volontaire assistée à compter de la date de retour dans le pays d'origine et sera régie par la stipulation d'un contrat de collaboration; Les départs pour les retours des bénéficiaires se poursuivront jusqu'au **30/06/2021**, tandis que les activités de contrôle doivent être terminées au plus tard le **31/12/2021**, à moins d'une prolongation de la part de l'autorité responsable.

**Procédure de sélection et clôture des candidatures**

les applications seront incluses dans une longue liste qui restera ouverte jusqu'à la fin du projet et à laquelle le G.U.S. s'appuiera sur le choix du partenaire local pour chaque pays de retour des destinataires. Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **30/06/2021**. Les candidatures seront sélectionnées en fonction de leur ordre d'arrivée. La mission sera formalisée par un contrat qui contiendra les termes de référence de la collaboration.

**Comment présenter les candidatures**

Les parties intéressées peuvent demander leur inscription sur la liste, en indiquant le ou les pays tiers non membres de l'UE où elles sont disponibles pour agir en tant que partenaires locaux, en joignant les documents suivants:

- 1. demande d'inscription sur la liste longue (modèle ci-joint pour personne physique et association)**
- 2. Curriculum de la personne ou de l'association**
- 3. Document d'identité de la personne ou dans le cas de l'association du président**

Les candidatures doivent être prévenues par courrier électronique à l'adresse [rendicontazione.fami@gus-italia.org](mailto:rendicontazione.fami@gus-italia.org)

Macerata, 15/05/2019

G.U.S. - Groupe de solidarité humaine G. Puletti  
Le président